

Procès-verbal de l'assemblée générale

Colonie de Vacances de Lutry

21 mai 2019, 20h.

Château de Lutry, Salle Mafli

En préambule, ouverture de l'assemblée par le Président et salutations des participants présents.

Présents :

Andreas Bohren	Président
Yvan Leiser	Trésorier
Aude Savoy	Membre du comité
Guy-Philippe Bolay	Membre du comité
Charles Monod	Membre du comité

Laurent Gay	Vérificateur
Michel Monod	Vérificateur
Julien Bonardot	Intendant
Christiane Duruz	responsable location

Nicolas Crisinel	Président comité FDV
------------------	----------------------

Caroline Gay	membre
Jacques-André Conne	Syndic de la Commune de Lutry

Excusé :

Jean-Daniel Lecoultre	Secrétaire
-----------------------	------------

Aude Savoy fonctionne comme secrétaire.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Procès-verbal du 22 mai 2018**
- 2) Rapport d'activités du comité**
- 3) Rapport du caissier**
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes et adoption des comptes**
- 5) Nomination des vérificateurs des comptes**
- 6) Tirage au sort des parts sociales**
- 7) Présentation des nouveaux statuts**
- 8) Adoption des nouveaux statuts**
- 9) Election du comité**
- 10) Propositions individuelles et divers**

En préambule le président rend hommage à Michel Duruz qui nous a quittés en septembre 2018. Michel Duruz a été très impliqué dans la Colonie de vacances et il est vivement remercié pour cela. Un moment de silence est observé en sa mémoire.

1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 mai 2018

Sa lecture n'est pas demandée et il est accepté sans modification.

2) Rapport d'activités du comité

Andreas Bohren, Président

Le président expose les difficultés rencontrées avec l'ECA. Dans notre volonté de s'assurer que le chalet corresponde aux normes diverses démarches ont été entreprises. Mais, en raison de l'évolution de la législation vaudoise relative à la tenue des camps, nous nous sommes trouvés dans une situation dans laquelle nous aurions pu ne plus pouvoir accueillir des enfants. Finalement après diverses démarches et discussions, une solution a pu être trouvée. Le représentant de l'ECA a été approché et le dossier va dans une bonne direction.

Charles Monod, responsable chalet

Charles Monod rappelle que ce dossier avec l'ECA dure depuis un certain temps. Nous avons pris comme conseiller un bureau technique spécialisé dans la mise en conformité des bâtiments. Les premières propositions qui nous ont été faites étaient très onéreuses et contraignantes. Ce premier concept n'a pas abouti pour diverses raisons. Ce dossier est resté en suspens. Un contact a par la suite été réétabli avec l'entreprise. Une visite locale a révélé que le concept initial n'était pas forcément adéquat. Un nouveau concept a été proposé par un nouveau collaborateur et devisé à environ 150'000.-. Des simplifications ont pu être apportées et le coût final devrait être inférieur à ce montant.

Les plans ont été mis à jour et soumis à l'ECA pour préétude, avant la procédure CAMAC. Nous attendons le retour de l'ECA.

En attendant l'ECA a assuré que le chalet était en ordre et que les enfants pouvaient être accueillis.

La loterie romande et l'Aide aux Montagnards ont été sollicitées pour obtenir des subventions.

Guy-Philippe Bolay, responsable informatique

Le nouveau système d'inscription aux camps mis en place sur la plateforme communale fonctionne bien. Cette année cela a démarré sur des chapeaux de roue. Sur l'ensemble des camps 2019 on dépasse le taux d'occupation de 60%.

L'animation durant les camps est faite également à travers les réseaux sociaux. Les parents peuvent ainsi suivre leurs enfants en camp. Cela est très apprécié.

Le président relève également la responsabilité de la colonie en qualité de propriétaire du chalet et d'organisateur de camps; à ce titre l'association a une double casquette. De plus l'association loue le chalet aux écoles et assume également de ce fait une responsabilité. Dans ce contexte, il est d'autant plus important que le chalet soit mis aux normes en matière sécuritaire.

A la demande du nouveau directeur des écoles, une visite du chalet a été organisée pendant un camp de ski. Le bon contact avec les écoles est réjouissant.

3) Rapport du caissier

Grâce notamment à la FDV 2018, les perspectives financières sont bonnes et les travaux peuvent être envisagés de manière sereine.

Le caissier présente les comptes et souligne notamment un revenu des locations supérieur à l'année précédente.

De manière globale il relève que les revenus accessoires sont un peu en augmentation.

La FDV a rapporté plus de Fr. 70'000.-, y compris la contribution des Amis de la Fête.
La Colonie a bénéficié de deux généreux dons, l'un du Rotary Portes de Lavaux et l'autre de la Commune de Lutry.
Globalement les charges sont relativement stables.

Camps :

Les charges des camps d'été sont stables à env. Fr. 40'000.- et sont couvertes par le bénéfice de la FDV, ce qui permet de maintenir des coûts intéressants.

4) Rapport des vérificateurs des comptes

Au nom des vérificateurs, Laurent Gay et Michel Monod, Michel Monod présente le rapport des vérificateurs des comptes et propose d'accepter purement et simplement les comptes.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée, laquelle donne décharge au trésorier et aux vérificateurs des comptes.

5) Nomination des vérificateurs des comptes

Messieurs Laurent Gay et Michel Monod sont réélus en qualité de vérificateurs des comptes pour l'année 2019.

6) Tirage au sort des parts sociales

4 parts sociales de Fr. 1'000.- sont tirées au sort et les bénéficiaires seront remboursés.
Il s'agit des parts suivantes :

No 1174 : Donation Krische
No 1208 : Donation Krische
No 1206 : Donation Krische
No 1130 : Eugène Bonjour

7 + 8) Présentation et adoption des nouveaux statuts

Une brève présentation des modifications envisagées est faite.
Les nouveaux statuts seront proposés à l'adoption lors d'une prochaine assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

9) Election du Comité

Le Comité ayant été élu l'année passée et les statuts prévoyant une élection d'une durée de deux ans, il n'y a pas lieu à élection du Comité cette année.

10) Propositions individuelles et divers

Le président remercie chaleureusement pour son engagement envers la colonie Christiane Duruz, qui entame sa 35ème année auprès de l'Association.

Les remerciements vont aussi à Ludovic Glassey, directeur des camps, qui a réussi à créer une magnifique dynamique avec son équipe.

La Commune de Lutry ainsi que la Fête des vendanges par son président Nicolas Crisinel sont remerciés pour leur précieux soutien.

Nicolas Crisinel prend la parole et remercie la colonie pour la mise à disposition du chalet. Il relève que le fait de travailler pour des enfants motive les bénévoles.

Il est rappelé que la date de la nuit de la Colo est fixée au 22 novembre 2019.

Le Président remercie les membres pour le travail accompli et le travail à venir.

Prochaine assemblée générale le 19 mai 2020 20h, salle Mafli.

L'assemblée est levée à 21h06.

Le Secrétaire :

(s) A. Savoy

Le Président :

(s) A. Bohren